



Recrutement : Point de contact “ Harcèlement”

Objectif:

A la suite de la présentation des résultats de l'étude “BEHAVES” (bien-être, harcèlement et violences dans l'enseignement supérieur), le parlement de la FWB a adopté un décret programme le 16 juillet 2025 qui prévoit différentes mesures:

- le financement à hauteur de 0,3 ETP d'une fonction dédiée aux développement de politiques internes pour garantir un climat d'apprentissage serein pour les étudiantes et étudiants ;
- le pôle Louvain a reçu un financement de 120 000 euros pour créer des lieux d'écoute indépendants des établissements d'enseignement supérieur et développer des politiques de lutte contre le harcèlement, les discriminations, les violences sexistes ou sexuelles ;
- l'organisation d'une mise en réseau des points de contact harcèlement afin de favoriser des synergies entre les différents acteurs engagés dans ces politiques.

L'IAD recrute un.e chargée de la prévention harcèlement.

Cette mission peut être assumée par :

- 1° un membre du personnel enseignant engagé ou désigné à titre temporaire déchargé en tout ou partie de sa fonction enseignante ;
- 2° un membre du personnel enseignant engagé ou nommé à titre définitif déchargé en tout ou partie de sa fonction enseignante ;
- 3° un membre du personnel administratif engagé ou désigné à titre temporaire ;
- 4° un membre du personnel administratif engagé ou nommé à titre définitif ;
- 5° par un membre du personnel dont l'engagement est régi par les dispositions de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail.

Les missions principales pour l'IAD ont été identifiées autour de trois axes :

1. Faire un **état des lieux**, à savoir :
 - Identifier les besoins spécifiques à l'école ; Relever les processus existants.

2. **Concevoir une stratégie** de lutte contre le harcèlement, les violences et les discriminations :

- Concevoir un plan d'action;
- Etablir des procédures de prévention, de protection, d'accompagnement;
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation ;
- Générer des outils de communication: charte, logo, rencontre ;
- Assurer un suivi et une évaluation des politiques mises en œuvre.

3. **Collaborer avec les organes référents**

- En interne, travailler en collaboration avec la direction, la coordination qualité, la personne "contact genre", le service communication, le CEDI et les différents C.O.
- En externe: collaborer avec les instances du pôle Louvain , la cellule *Together*. Participer à la mise en réseau et à l'échange des pratiques entre établissements.

Condition:

- Diplôme de l'enseignement supérieur

Compétences recherchées:

- Capacité d'analyse et d'anticipation
- Capacités de communication.
- Capacité de confidentialité absolue.
- Sens des responsabilités et du respect du cadre légal et des échéances.
- Maîtrise des outils bureautiques.

Procédure:

Vous pouvez adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation à l'adresse recrutement@iad-arts.be pour le 31 octobre.

Une commission de recrutement interne analysera les candidatures reçues afin d'émettre un avis.